

monde. J'en ai vu les conséquences ailleurs, et j'espère qu'on épargnera les forêts qui se trouvent sur ces terres de la Couronne jusqu'à ce qu'une étude approfondie ait permis de déterminer l'effet d'une telle mesure sur l'érosion dans la région du réservoir, effet considéré sous l'angle de l'exploitation de l'énergie hydro-électrique.

M. Herridge: Il y a dans ma circonscription une petite région boisée que le gouvernement fédéral détient au nom de la Couronne. Je crois qu'elle a été léguée au Gouvernement par un vieux monsieur anglais, qui s'est retiré en Angleterre et a donné au gouvernement fédéral cette terre en gage de la reconnaissance qu'il éprouvait envers un pays qui lui avait permis de vivre pendant longtemps à Kootenay-Ouest. Qu'est-ce que le ministère a l'intention de faire d'un terrain de ce genre? Bien qu'il ait appartenu au ministère depuis des années, rien n'a encore été fait.

L'hon. M. Lesage: Il est malaisé d'envisager un cas d'espèce à l'occasion d'un bill qui, comme celui dont nous sommes actuellement saisis, est de portée générale. Si l'honorable député voulait bien me communiquer le numéro matricule du terrain en question et tous les détails nécessaires, je serais ravi d'étudier l'affaire et de lui fournir tous les renseignements qu'il désire.

(L'article est adopté.)

Les articles 9 à 13 inclusivement sont adoptés.

Le titre est adopté.

Rapport est fait du bill.

M. l'Orateur: Quand lira-t-on le bill pour la troisième fois?

L'hon. M. Abbott: Maintenant, avec le consentement de la Chambre.

(L'hon. M. Lesage propose la 3^e lecture du bill.)

La motion est adoptée et le bill est lu pour la 3^e fois.

L'hon. M. Lesage propose l'adoption du bill sous le titre figurant au *Feuilleton*.

M. R. R. Knight (Saskatoon): Monsieur l'Orateur, au cours de la discussion qui a eu lieu hier après-midi en comité, les membres de notre parti n'ont pu, étant donné qu'il y avait trop de bruit à la Chambre, comprendre si l'article 5 avait été adopté ou non. Je voulais dire un mot au sujet de l'alinéa b), mais n'en ai pas eu l'occasion pour la raison que j'ai exposée et sur laquelle je me fonde pour m'excuser de retenir un instant la Chambre.

Je voudrais parler des ressources humaines du grand nord, et en particulier des Esqui-

maux. La façon dont l'homme blanc traite les populations autochtones des nouveaux territoires n'est pas sans reproche, surtout en ce qui concerne les ressources naturelles d'une certaine valeur. Il me semble que c'est à ce point de vue que je dois parler des Esquimaux. Dans notre région, chaque écolier connaît naturellement l'histoire des traitants de fourrures et les méthodes par lesquelles ils ont exploité la population indigène, surtout en ce qui concerne le prix purement nominal qu'ils versaient pour ces produits, qu'ils échangeaient contre de la bimbeloterie de peu d'utilité. Ils se servaient aussi couramment de whisky de piètre qualité.

Malgré les meilleures intentions du monde de leur aider, il est probable que notre plus grave erreur à l'égard des populations autochtones a été de nous mêler de leur mode naturel de vie. Ces peuples ont certaines coutumes auxquelles tiennent parfois leur santé, leur bien-être et même leur existence. Cela est bien vrai dans le cas que je vais mentionner. Je suis heureux de faire remarquer que la conscience de ceux qui ont exploité les populations autochtones s'améliore, si je puis employer ce terme. La conscience populaire est certes plus au courant des abus de ceux qui tirent des avantages personnels au détriment des droits de l'homme.

Nos devoirs envers les Esquimaux n'en existent pas moins parce qu'ils sont difficiles à remplir. Les difficultés proviennent de l'éloignement, du climat et des habitudes et coutumes de l'Esquimaux. J'ai à peine besoin de dire à des membres de la Chambre, qui me connaissent sans doute autant que je les connais, que je m'intéresse beaucoup à l'instruction des enfants esquimaux. Il faudrait, à cet égard, concevoir un programme hardi et ingénieux, qui fasse preuve de bienveillance et de compréhension.

J'ai été heureux, l'autre jour, d'entendre le chef de l'opposition (M. Drew) rendre un bel hommage au peuple esquimaux; je me suis réjoui également de l'intérêt qu'a manifesté le premier ministre (M. St-Laurent), lorsqu'il a souligné à la Chambre les succès scolaires d'un étudiant esquimaux très doué. En songeant aux Esquimaux, ne sommes-nous pas presque tous portés à imaginer un peuple vivant au bord de la mer ou sur la rive de baies et qui tire sa subsistance surtout de poisson et d'animaux à fourrure dont le poisson est la proie? Cette conception n'est pas tout à fait exacte, étant donné qu'il y a un arrière-pays dans lequel habite ce qu'on peut appeler l'Esquimaux de l'intérieur dont le mode de vie diffère quelque peu de celui des Esquimaux qui vivent le long des côtes.

J'en arrive maintenant à un livre extraordinaire publié il y a un an ou deux sous